

LE JOURNAL DE SERCHES

2^{ème} année - N° 5 - 2^e trimestre, avril 2009

gratuit ne peut être vendu

Journal communal d'information

Le mot du Maire

Un an maintenant que le Conseil est installé et nous sommes en bonne voie de tenir les engagements pris en 2008 durant la campagne électorale.

Cette première année de mandat a été consacrée à la remise en ordre des affaires communales et la tâche s'est avérée colossale. De nombreux lieux se sont dégradés sans que des travaux ne soient entrepris. Ainsi à l'église, la toiture du chœur menace de s'effondrer et les murs regorgent d'humidité, malgré un premier constat en 2001. Le mur d'enceinte se dégrade, et s'ouvre côté jardin. La situation du cimetière n'est guère réjouissante et les plaintes s'accumulent. Les piliers d'entrée ont bougé, le mur perd ses chapeaux et les joints se vident. Le sol est impraticable dans la partie haute, le carré militaire demande un réaménagement.

En mairie, nous avons récupéré un lieu désordonné, où les documents importants se trouvaient mélangés dans des dossiers éparpillés. La non tenue depuis 7 ans du registre des délibérations a suscité l'indignation en Sous-Préfecture. Le summum est atteint avec les registres de l'Etat Civil incomplets et non bouclés durant ces mêmes années. Du jamais vu aux dires du greffe du Tribunal qui a transmis l'affaire au Procureur de la République. Nous sommes dans l'attente d'un jugement avant de clore ces actes.

Dans les bâtiments communaux, l'énergie électrique est gaspillée à cause de branchements désastreux, et au cimetière près de 50 m³ d'eau se sont écoulés dans la nature durant un an.

Dès notre arrivée, nous avons été confrontés aux travaux d'enfouissement du réseau dont le démarrage s'est fait trop tardivement après leur acceptation. En conséquence de quoi, nous avons perdu la subvention prévue pour refaire la voirie suite à ces travaux et aucune étude n'avait été réalisée pour la réfection de la RD952.

Le logement communal inoccupé depuis plus de trois ans n'était toujours pas prêt pour la location. Sa remise en location depuis l'été dernier à l'issue de gros travaux réalisés par le nouveau locataire assure à nouveau une rentrée d'argent à la commune. Avant la fin de l'année, la mise en location de la salle communale générera de nouvelles recettes.

Les fournisseurs nous fuyaient à cause des longs retards de paiements (6 mois !). Payés maintenant dans la quinzaine après livraison, leur confiance revient.

Ce travail de remise en ordre de la gestion demande énormément d'investissement personnel. Mais il porte déjà ses fruits. La commune ne disposait plus de fond de réserve destiné à faire face à des grosses dépenses imprévues. Nous avons récupéré les recettes des fonds de compensation de la TVA non réclamée durant trois ans et que l'on a failli perdre par des négligences antérieures.

Et à l'heure où nous nous devons de participer à la relance économique, la municipalité de Serches a choisi de lancer des travaux afin d'augmenter les recettes communales et de donner de la valeur à son patrimoine. Les comptes sont maintenant équilibrés. Avec mes adjoints qui participent activement à l'impulsion souhaitée, les conseillers municipaux fournissent un travail de réflexion très appréciable. A travers ce bilan d'un an, je tenais à remercier toute l'équipe municipale pour sa présence et son action et je tiens à remercier chaleureusement notre secrétaire de mairie Marie-Christine Rain dont l'énergie nous aide constamment dans cette tâche considérable.

Le dynamisme de notre équipe est connu aux alentours et fait l'honneur de notre village. Nous n'avons pas à rougir d'être Serchois.

BK

Cimetière

En raison d'une consommation d'eau excessive au cimetière (50 m³/an), la facture s'est révélée exorbitante.

Afin d'éviter les pertes par le goutte à goutte, le réseau d'eau a été vérifié et un robinet poussoir a été posé. Tout problème attendant au cimetière peut être signalé en Mairie.

Assistants maternelles et familiales

Mardi 17 mars, madame le Maire a réuni en mairie les assistantes maternelles et familiales de Serches, mesdames Aliu, Fairier, Lacroix, Lejars et Michel.

A cette occasion, Marie Miranda, coordinatrice au FERS (Famille, enfance, réseau, santé), antenne du Conseil Général de l'Aisne a pris connaissance de leurs besoins, de leurs attentes et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans l'exercice de leur métier. Le manque de contact avec les structures de tutelle et le Conseil Général qui habilite les assistantes maternelles a été souligné.

Le désir de se fédérer sur un large secteur s'est fait ressentir. Une prochaine rencontre est donc prévue avec les assistantes maternelles d'Acy, et une réunion d'information juridique a été envisagée.

Voyages scolaires

Courant mai, sept enfants de Serches participeront à divers voyages scolaires organisés par le collège de Braine.

Au programme, un voyage en Italie durant cinq jours pour trois d'entre eux, cinq jours en Angleterre pour deux autres et un séjour sportif en Auvergne pour les deux derniers.

La commune souhaitant faire un effort pour les jeunes, apporte un soutien financier à leur famille et une contribution de 20 euros par enfant a été votée en conseil municipal.

Souhaitons leur un bon voyage.

Infos par courriel

Vous souhaitez recevoir les notes d'information de la Mairie, le Journal de Serches et le Renard Enchanté non plus sur un support papier dans votre boîte aux lettres mais directement dans votre ordinateur personnel, faites le savoir en adressant un courriel à : lemaire4919@neuf.fr.

Si vous êtes membre d'une commission municipale et souhaitez recevoir votre convocation par

courrier électronique, procédez de la même manière.

Recrutement agent technique

Suite à l'annonce de vacance du poste d'agent technique publiée dans le précédent Journal de Serches et sur le site internet du centre de gestion de l'Aisne, Madame le Maire a présenté au conseil municipal, courant février, les quatre candidatures parvenues en Mairie. A l'issue d'un vote serré, le conseil a retenu la candidature de Mme Céline Blond qui a pris ses fonctions le 1^{er} avril. Fille de Suzanne et Roger Marié, Céline qui semblait avant tout pourvue de la meilleure expérience est une enfant de Serches. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle recrue.

Cérémonie du 8 mai 1945

Cette traditionnelle cérémonie sera célébrée le vendredi 8 mai. Le rendez-vous est fixé à 10 heures sur la place de l'église.

La célébration sera suivie d'un vin d'honneur à la salle communale.

Femmes actives

L'année écoulée a vu de grands changements dans la gestion communale avec une forte proportion de femmes au sein du Conseil. A l'occasion de cette première année, on peut rappeler l'histoire de la participation féminine dans les affaires communales.

En 2008, pour la première fois, une femme accède au rang de premier magistrat de la commune, une autre devient adjointe et la majorité des conseillers en exercice sont du sexe féminin.

En 1965, Geneviève Lattaque fut la première femme élue conseillère municipale à Serches. Par la suite, en 37 ans et malgré l'alternance de six conseils successifs, seulement cinq femmes ont siégé au Conseil Municipal : Claude Thourigny, Claudine Lévêque, Bernadette Kasprzak, Laurence Lévêque et Christelle Tassin. Claude Thourigny détient le record du plus long mandat de conseillère en enchaînant successivement cinq mandats soit 30 ans ! Elle nous avouait l'année dernière avoir éprouvé du plaisir à participer aux travaux du conseil.

Les commissions furent longtemps tenues par les hommes, à quelques exceptions. En 2008 la proportion homme/femme se rééquilibre et devient davantage représentative de la population serchoise.

Cathéchisme

Après une première cérémonie célébrée à Noël, les enfants du cathéchisme ont à nouveau célébré en compagnie de l'abbé Hautois une messe de Pâques dans l'église d'Acy. Tout le monde est ressorti enchanté de ces célébrations.

A cette occasion, nous rappelons



Les enfants au cathéchisme autour de Mme Tassin

que les communions privées et les professions de foi des enfants de Serches et d'Acy se dérouleront à Acy le week-end de la pentecôte.

Les Renards en fête

L'association "les Renards en Fête" communique son programme d'activités pour le printemps :

- Dimanche 17 mai : brocante annuelle place de la mairie.

1€50 le mètre linéaire – 3 mètres gratuits pour les habitants de la commune. Renseignements et inscriptions : Noelle Lacroix, 8 rue du Necvin, Serches. Tel. 03 23 72 37 44

- Samedi 4 juillet : Excursion annuelle. ROUEN sa ville et son port, mini croisière sur la Seine, déjeuner au restaurant La Bertelière, tour panoramique de la ville.

Forfait 65 € par adulte – 55 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Renseignements et inscriptions Claude Brunet, 11 rue du moulin, Serches. Tel. 03 23 72 35 66 – S'inscrire au plus tôt.

Budget 2009

La commission des finances réunissant autour du Maire, Laurence Lévêque, Anne Sanner et Gonzague Williatte s'est réunie à deux reprises afin d'étudier le budget de la commune dans ses moindres détails. Le budget primitif a été présenté au Conseil Municipal vendredi 27 mars et adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2008

Excédent de fonctionnement : 78 383,18 €

Budget primitif 2008

Budget de fonctionnement :

Recettes : 193 749,18 €
Dépenses : 193 749,18 €
Budget d'investissement :
Recettes : 135 782,83 €
Dépenses : 135 782,83 €

Impôts locaux :

Produit fiscal attendu : 33 005 €

Taxe d'habitation : 8,46 %

Taxe foncière (bâti) : 8,57 %

Taxe foncière (non bâti) : 19,62 %

Marché St-Blaise

Nous avons évoqué dans le précédent numéro le projet de marché à Serches porté par des commerçants. Plusieurs séances de travail en Mairie ont réuni ces derniers mois, autour du Maire, les adjoints, Jean-Pierre Hamby, Martine Hamby et Brice Lavocat d'Acy afin de préparer cette manifestation mensuelle dite "Marché St-Blaise". De nombreux points ont été évoqués : les conditions d'hygiène et de sécurité, la communication, la circulation des riverains, la signalisation et les animations. Les représentants des associations ont été reçus afin d'évoquer la tenue des buvettes. Le premier marché se déroulera dimanche 10 mai et devrait rassembler une douzaine de commerçants. Afin d'assurer les bonnes conditions de déroulement, le Maire va créer une commission fête & animations ouverte à toutes les bonnes volontés. Si vous souhaitez apporter votre concours, faites le savoir en Mairie.

Eoliennes

La communauté de Communes d'Oulchy a délimité sur son territoire six zones de développement éolien (ZDE). Ces zones sont des espaces dédiés aux parcs d'éoliennes si de tels projets voient le jour. La zone 6 se trouve près de Serches aux marges du territoire de la communauté de communes d'Oulchy au niveau des pépinières Maillard. Le conseil municipal par une délibération du mois de février s'est prononcé à l'unanimité contre la ZDE n° 6.

Début mars, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais se prononçait en défaveur de la Zone n° 1 situé sur la Zac du plateau à Courmelles-Ploisy-Chaudun, projet phare porté par "l'Agglo". Au cours de ce scrutin, le premier adjoint, Bruno Robert, a réclamé un vote en défaveur de la Zone n° 6. Si le rejet de la zone 1 a bien été voté en masse par l'assemblée, celle-ci a refusé tout aussi massivement de voter contre la zone 6. Projet économique avant tout...

Chiens errants

Le vagabondage des chiens devient un fléau. Les plaintes s'accumulent sur le bureau du maire et certaines bêtes sont constamment aperçues dans la nature.

La mairie étudie la possibilité de faire placer ces animaux en fourrière. Leur récupération se fera aux frais des propriétaires.

Championnat d'aérobic

Une jeune Serchoise Louise Robert a été sélectionnée pour participer aux finales des championnats de France de gymnastique aérobic qui se dérouleront le 10 mai à Chambéry.

Lors des demi-finales Nord qui se sont tenues à Soissons cette gymnaste de 13 ans a réussi ses trois qualifications dans la catégorie benjamine en solo, trio et groupe au sein de "la Soissonnaise de gymnastique".

Le journal de Serches souhaite bonne chance au jeune espoir.

Grenade

En parcourant les bois au lieu-dit "au dessous de la forte terre", M. Claude Brunet a découvert au sol une grenade en très bon état datant de la première guerre mondiale. Les démineurs venus récupérer la munition, laissée sur place, ont détruit l'engin à l'explosif dans une carrière voisine.

Registres anciens

A l'occasion du départ prochain vers les Archives Départementales de l'Aisne des registres de l'Etat Civil des années 1820 à 1850, un important travail documentaire est en cours de réalisation.

Bénédicte Hénon a créé une base de données des personnes mentionné dans les actes de cette fourchette chronologique soit 1600 individus. Cette base nommée Serches est consultable sur le premier site français dédié à la généalogie geneanet.org.

Patrick Tassin et Bruno Robert photographient tous les actes de ces volumes, qui seront téléchargeables sur le même site.

Ce travail documentaire permettra de sauvegarder les vieux registres dont l'encre et les reliures se dégradent du fait des manipulations répétées sur les photocopies.

Des photographies imprimées en couleur sont dorénavant fournies aux chercheurs.

Fête communale

A la lecture du dernier numéro du "Renard Enchanté", livré au début de l'année, les lecteurs ont pu découvrir l'absence de la fête au programme des activités des "Renards en fête". Début mars, l'association a annoncé par lettre adressée au maire, sa décision de ne plus prendre en charge la fête communale.

La Fête communale est l'un des événements les plus marquants du village. On ignore les origines de cette manifestation qui, au cours des temps, revêt différents aspects. Les décisions prises à son encontre ont parfois pu éveiller des humeurs.

Ainsi, en 1895, le conseil municipal décida de déplacer au début novembre la date de la fête qui se tenait alors « de temps immémoriaux le dimanche suivant le 25 octobre ». Cette décision suscita la grogne des Serchois et une soixantaine d'hommes adressèrent une pétition au sous-préfet de Soissons afin de faire revenir le Conseil sur sa décision.

La fête se déroulait alors sur une journée, le dimanche, le point d'orgue étant un concert. C'est en 1952 que Charles Hacard instaura le requêt de la fête le lundi suivant.

Afin de relancer l'évènement, une prochaine commission fêtes et animations réfléchira sur son devenir et mettra en place les festivités. Vous souhaitez contribuer au renouveau de la fête, contactez la mairie. Une première réunion est prévue courant mai.

Les travaux

La sente menant à l'église offre désormais davantage de confort aux piétons grâce à l'installation par la société « fer et bois » d'Athie-sous-Laon d'une main-courante en fer. Nul doute que ce nouvel aménagement sera apprécié des personnes qui ressentent quelques difficultés pour accéder à l'église. Puisque nous évoquons l'église le Journal publie cette photo prise sous la toiture du chœur. Comme nous l'avons écrit dans le numéro 4, le pourrissement du lattis entraîne un affaissement de la toiture et le jour apparaît de part en part.



Sous la toiture du chœur de l'église.